



Conseil d'Administration du 14 décembre 2015

Résolution n° 2015/42 – CA

Projet Lacs sentinelles (2015-2017)

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2016 adopté au Conseil d'administration du 14 décembre 2015

- approuve la participation du Parc au programme « Lacs sentinelles » porté par Asters, conservatoire d'espaces naturels de Haute Savoie et qui répond à l'orientation 3.4. « Préserver la ressource en eau et les milieux associés » de la charte.
- approuve la mise en œuvre de ce projet multipartenarial pour un montant total de 342 072,42 € sur 3 ans (1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2017)
- approuve les actions conduites par le Parc national des Écrins dans le cadre de ce projet collectif : participation à la mise en œuvre de l'observatoire des lacs d'altitude, la gestion des données et analyses, la valorisation et diffusion des résultats, la coordination du projet
- approuve la participation du Parc national des Ecrins à hauteur de 10 710,81 € dans l'autofinancement du projet (masse salariale)

Ressources	Montant TTC	Taux
Europe - FEDER POIA	156 048,53 €	45,6 %
État- FNADT	55 365,20 €	16,3 %
AE RMC	44 633,28	13,0 %
TOTAL subventions publiques	256 317,01 €	74,9 %
Autofinancement Asters, PNE, PNV, PNM	85 755,41 €	25,1 %
Total	342 072,42 €	100%

Le président du conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Bertrand GALTIER